

Jean-Michel PREGET  
4 Rue des Cistes  
31130 Saint-Aunès

Mme le Maire  
Marie-Thérèse BRUGUIERE

M l'adjoint aux travaux  
Alain HUGUES

Mairie de Saint-Aunès  
Place de la Mairie  
34130 Saint-Aunès

Déposé en mairie le 29/04/2015

REF : question\_20150429\_05

Madame le Maire,

Monsieur l'adjoint aux travaux,

Nous souhaiterions proposer au débat de la commission travaux le point suivant :

«

La sécurisation de l'avenue des Costières demeure un point d'attention majeur pour notre village.

Un groupe de réflexion devait être instauré pour travailler sur sa sécurisation.

A l'occasion d'une précédente commission travaux, l'installation de dos d'âne avait été évoquée.

Lors d'un précédent conseil municipal, la proposition de mise en place d'un feu à régulation de vitesse avait été proposée.

D'autres options pourraient également être étudiées : chicanes, priorité à droite ...

D'où la question que nous vous soumettons : Peut-on instaurer le groupe de réflexion prévu ? A défaut, quel est l'avancement des différents points cités ci-dessus ?

»

Dans l'attente du débat qui ne manquera pas de s'engager au sein de la commission travaux, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur l'adjoint au Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le groupe municipal minoritaire,  
Jean-Michel PREGET